N° 36 - septembre 2016

6e infos

www.mairie6.paris.fr Le bulletin d'information de la mairie du sixième arrondissement de Paris

EDITO

Cette nouvelle édition du 6e Infos est destinée à vous donner les dernières nouvelles relatives à l'action de la municipalité dans notre arrondissement : travaux dans les équipements municipaux, aménagement de l'espace public, activité économique, ouverture du Centre de Police Saint-Sulpice...

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui au cours de cet été ont travaillé dans nos écoles, nos crèches et nos gymnases afin de les rendre encore plus accueillants pour celles et ceux qui les fréquentent toute l'année.

Bonne rentrée à tous.

Jean-Pierre LECOQ
Maire du 6e arrondissement
Vice-Président du Conseil départemental de Paris
Conseiller régional d'Île-de-France

Inauguration le 18 juillet par le Préfet de police Michel CADOT et Jean-Pierre LECOQ.

© Pédalino

RÉOUVERTURE DU CENTRE DE POLICE SAINT-SULPICE

Après un an de travaux, le Centre de police Saint-Sulpice a ouvert ses portes fin juin, dans les locaux de l'ancien commissariat du 6e dont les services avaient été mutualisés avec ceux du 5e à la fin de l'année 2014.

C'est à la demande du Maire du 6e que la Préfecture de police a accepté de réaliser des travaux de rénovation pour y installer un centre de police flambant neuf, ouvert 24h/24 et 7j/7 et offrant aux habitants un accueil amélioré notamment pour y déposer mains courantes et plaintes.

A ce sujet il faut rappeler que le regroupement des services administratifs des deux commissariats a permis d'augmenter de 30 % les missions de voie publique assurées par la police dans notre arrondissement.

Le Centre de police Saint-Sulpice, qui redevient le lieu d'appel d'un grand nombre de missions effectuées dans le 6e, devrait par ailleurs accueillir dans les prochains mois le centre des appels non urgents pour tout Paris.

Signature du Contrat de sécurité du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ a présidé la cérémonie de signature du nouveau contrat de sécurité du 6e arrondissement le 27 juin.

Ce document, élaboré en concertation avec la Préfecture de police, le Parquet, la Mairie de Paris mais également le Rectorat et la Préfecture de Paris, et couvrant la période 2016-2020, définit les priorités données par les différents services de l'Etat et de la collectivité afin de prévenir toute forme de délinquance dans l'arrondissement (mendicité de certains adultes avec enfants, violences faites aux femmes, sécurité des seniors, …).

Le contrat de sécurité est consultable sur le site internet de la Mairie : www.mairie06.paris.fr

2017 ÉLECTIONS

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

En vue des élections organisées en 2017, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le **31 décembre 2016.**

Nous vous rappelons également que le vote pour la Primaire de la Droite et du Centre, ouvert à tous les électeurs inscrits sur les listes électorales, aura lieu les **dimanches 20 et 27 novembre 2016**. Le 6e comptera 10 bureaux de vote.

LE BUDGET PARTICIPATIF 2016

Le budget participatif consiste dans la mise à disposition de 5 % du budget d'investissement de la Ville de Paris pour la réalisation de projets qui font l'objet d'un vote des Parisiens.

Ainsi, 31 suggestions concernant soit le 6e arrondissement, soit Paris ont été faites en début d'année par les habitants du 6e. Les services techniques de la Mairie de Paris les ont toutes étudiées.

Après un examen fait par les services techniques et par une commission qui s'est réunie le 23 juin à la Mairie du 6e, 12 projets ont été retenus et seront soumis au vote des habitants du 6e entre le 16 septembre et le 2 octobre.

La Mairie du 6e arrondissement a affecté 1 M€ au budget participatif 2016 alors que 585 000 € l'avaient été au budget participatif 2015.

Les 12 projets sont les suivants

CULTURE ET PATRIMOINE

Renaissance du cloître abbatial en végétal – Square Laurent Prache

Le projet vise à matérialiser les arcades de l'ancien cloître de l'abbaye dans le Square Laurent Prache et à créer un espace attractif tout en conservant les arbres et en ajoutant un autre arbre de Judée. Le coût de ce projet est estimé à 100 000 €.

Restauration de la fontaine de la Paix et des Arts

La fontaine de la Paix et des Arts, située allée du Séminaire, est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Le coût des travaux – nettoyage de toute la façade de la fontaine, restauration des pièces décoratives, restitution des lettres manquantes, modernisation des installations techniques et alimentation en eau recyclée – serait de 490 000 €.

ENVIRONNEMENT

Création d'un parc canin – Place Camille Jullian

Le coût de ce projet qui permettrait aux chiens de courir en liberté dans un espace dédié clôturé serait de 18 000 €.

Compostage collectif – Square Ozanam

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre du développement durable permettant aux habitants d'y recycler leurs déchets organiques en les valorisant et de créer aussi un lien social entre les habitants, a été évalué à 25 000 €.

CADRE DE VIE

Aménagement végétal rue Dauphine

L'aménagement végétal avec des bacs rue Dauphine avant la rue de Nesle, éviterait le stationnement des scooters sur le trottoir. Le coût serait de 6 000 €.

Création d'un jardinet rue d'Assas

L'hôpital Tarnier déménageant, l'abaissement de son mur de pierre au long du 89 rue d'Assas permettrait d'offrir un joli jardinet ouvert au public, agrémenté de bancs et d'un composteur. Le coût de cet aménagement s'élèverait à 170 000 €.

Promenade plantée – Allée du Séminaire

Ce projet pourrait renforcer la palette végétale de l'allée du Séminaire, promenade plantée reliant la place Saint-Sulpice au jardin du Luxembourg, en rajoutant de nombreuses plantes endémiques des sous-bois au pied des arbres. Le coût est estimé à 30 000 €.

Réaménagement du Square Alphonse Deville

Réaménager cet espace vert pour les piétons pour empêcher le stationnement illicite des motos et scooters, installer un revêtement de sol perméable, végétaliser davantage l'espace et permettre aux piétons de profiter des bancs coûterait 35 000 €.

Végétalisation de la rue de Rennes

L'installation de jardinières sur les trottoirs les plus larges de la rue est estimée à 15 000 €.

Végétalisation de la rue des Canettes

L'installation de quelques bacs avec des plantes et des fleurs apporterait un charme supplémentaire indéniable à cette rue pour un montant de 5 000 €.

Végétalisation verticale du jardin de la rue Visconti

La végétalisation des façades aveugles mitoyennes avec des plantes grimpantes, guidées si nécessaire par des grillages, permettrait d'habiller les murs d'un élégant manteau vert, contribuer à améliorer la qualité du paysage et renforcer la biodiversité. Le coût de l'aménagement de ce jardin, véritable curiosité de Paris, s'élèverait à 10 000 €.

Végétalisation de la place de l'Odéon

Ce projet, d'un coût variant de 415 000 à 550 000 €, vise à réduire la largeur de la chaussée de la place de l'Odéon et à supprimer les places de stationnement afin d'élargir les trottoirs et réaliser des jardinières en pleine terre et permettre ainsi de faciliter la circulation des piétons.

LE VOTE

Le vote des Parisiens sur ces projets sera organisé du 16 septembre au 2 octobre 2016 sur le site **budgetparticipatif.paris.fr** ou via un bulletin papier qui pourra être déposé dans l'une des urnes présentes dans le 6e arrondissement :

> à la Mairie du 6e, 78 rue Bonaparte
> à la Maison des Associations, 60 rue Saint-André-des-Arts
> à la Bibliothèque André Malraux, 112 rue de Rennes

Une urne mobile sera également présente lors du vide-grenier des Conseils de quartier organisé place Saint-Sulpice le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2016.

Tous les Parisiennes et les Parisiens pourront voter sans condition d'âge ni de nationalité. Pour les projets d'arrondissement, chaque habitant ne pourra voter que dans un seul arrondissement, celui de son lieu de résidence ou celui de son lieu de travail.

Pour les 2 niveaux de vote – parisien et arrondissement – les habitants pourront choisir jusqu'à 5 projets parmi la liste retenue pour chaque niveau.

Compte-tenu des enjeux, il est essentiel que vous soyez nombreux à participer à cette consultation soit en votant par Internet (budgetparticipatif.paris.fr), soit en votant dans l'un des 3 bureaux de vote implantés dans le 6e.

Éco-Rénovons Paris

Le programme « Éco-rénovons Paris » a été lancé récemment par la Mairie de Paris pour encourager la rénovation énergétique et environnementale des immeubles d'habitation. Sont concernés par ce programme les copropriétés, pour des projets de rénovation sur tout l'immeuble, les monopropriétés ainsi que les maisons individuelles et pavillons.

Les projets accompagnés concernent la rénovation thermique dans sa vision la plus large (isolation, chauffage, ventilation, etc.) et l'amélioration du cadre de vie (végétalisation, espaces collectifs, surélévation…). Un premier appel à candidature est ouvert depuis le 12 mai 2016. Il sera clos le 31 octobre 2016.

Les propriétaires lauréats du programme bénéficieront d'un accompagnement personnalisé et gratuit vers la rénovation par des conseillers éco-rénovation. Après travaux, ces conseillers accompagneront les lauréats dans le suivi des consommations énergétiques.

Pour toute question relative au programme Éco-Rénovons Paris, il convient de se rapprocher d'un conseiller au 01 70 38 35 10 ou par mail : contact@ecorenovonsparis.fr

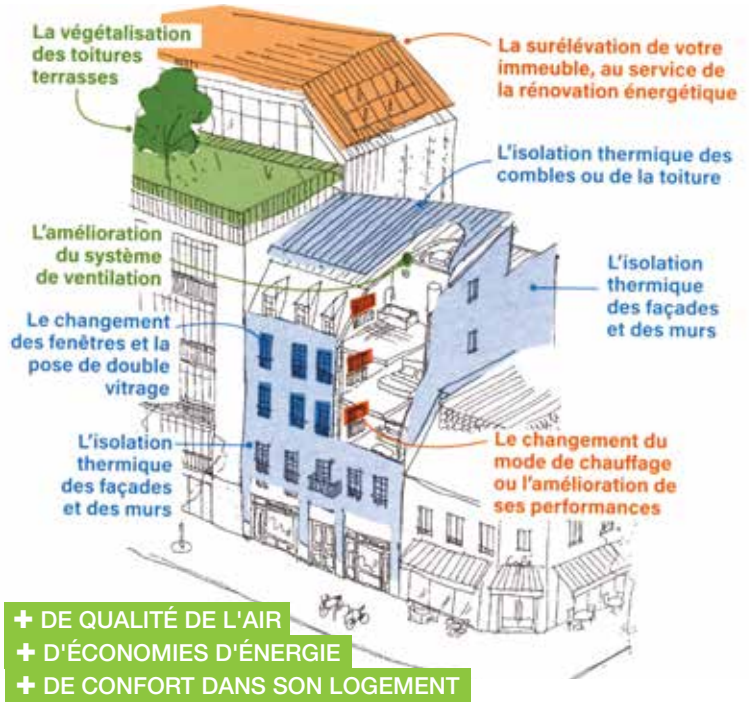

4e Journée Tennis Sport Adapté

Pour la première fois sur les courts de tennis du Jardin du Luxembourg, la Ligue de Tennis de Paris, en partenariat avec le Comité départemental du sport adapté et la Mairie du 6e, organise le mardi 20 septembre de 9 heures à 17 heures une journée de tennis pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Cette journée donnera l'occasion d'assister à des démonstrations de cours pour enfants et adultes ainsi qu'à des initiations au tennis avec des enseignants formés au sport adapté. Des échanges avec les clubs permettront à chacun de partager ses expériences et ses souhaits.

Le tennis sport adapté se pratique par niveau de compréhension des règles et se différencie ainsi du tennis handisport qui est pratiqué par type de handicap.

Parents, éducateurs, accompagnants, associations, écoles, jeunes et adultes concernés ou non sont les bienvenus pour échanger, assister et participer aux initiations.

DANS LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Dans les crèches

A la **crèche Littré,** on achève cet été de rénover les baies des fenêtres et des terrasses donnant sur le patio intérieur.

C'est à la **crèche Lobineau** et à la **Halte garderie Félibien** que les travaux les plus importants ont lieu depuis le mois de février : les sections des moyens et des grands ont été totalement restructurées ainsi qu'une partie des locaux techniques. L'ascenseur a été mis aux normes ainsi que les deux beaux patios-terrasses dont profitent les enfants fréquentant ces deux équipements.

Installation de cloisons vitrées à la crèche Lobineau

Notons que la Halte garderie du Luxembourg a rouvert ses portes en avril avant l'été, après des travaux de modernisation et d'extension de ses locaux qui ont été conduits par l'Association gestionnaire, grâce à l'aide de la CAF et de la Ville de Paris. Elle offrira ainsi un cadre adapté à l'accueil des enfants, l'hiver comme l'été.

Dans les écoles

C'est dans les deux groupes scolaires **Littré** et **Saint-Benoît** que se dérouleront les campagnes de travaux les plus importantes :

- A Littré, le sol de la grande cour de l'école élémentaire sera totalement refait, avant la rentrée de septembre. Les grilles entourant les arbres seront notamment remplacées par du sol souple.
- A l'école maternelle Littré comme à l'école élémentaire Saint-Benoît, ce sont de nombreuses peintures qui seront refaites.

Modernisation de l'étanchéité de la couverture du bâtiment principal et réfection des peintures du Lycée Maximilien Vox

Dans les équipements sportifs

Après les gros travaux de mise en accessibilité totale qui se sont déroulés l'été dernier au gymnase Vaugirard/Littré et de reprise du sol du gymnase du Marché Saint-Germain, c'est au tour de la piscine éponyme de connaître une nouvelle tranche de travaux qui ne concernera ni le bassin ni les installations techniques qui ont été refaites au cours de ces dernières années.

Ce sont les locaux du personnel de la piscine qui n'avaient pas été traités depuis la création de cet équipement en 1983 qui seront rénovés !

A la Mairie

- La Salle de Dessin située au 3e étage sera totalement refaite. Des travaux auront lieu sur la couverture, afin d'améliorer l'isolation thermique des salles accueillant les Associations au 4e étage.
- Au **Centre André Malraux,** la RIVP gestionnaire du centre a programmé les travaux de réfection de la voûte ainsi que la modernisation de la chaufferie.
- S'agissant de la bibliothèque, les peintures du petit escalier seront refaites.

SUR L'ESPACE PUBLIC

Réfections de chaussées

Plusieurs opérations ont concerné des **réfections de chaussées** entre le 18 juillet et la fin du mois d'août : **rue des Beaux-Arts, rue de Sèvres, rue Guynemer et le segment du boulevard Raspail compris entre la rue de Vaugirard et la rue de Fleurus.**

La **réparation d'un affaissement de chaussée** au niveau du 25 rue Mazarine a nécessité la mise en impasse de la rue du 1er au 12 août, tout en laissant l'accès au parc de stationnement éponyme.

Désamiantage de la chaussée, rue de Sèvres

Une **mise à double sens de la rue de Seine** -entre la rue des Beaux-Arts et la rue Mazarine- a été mise en place à titre expérimental jusqu'au 30 septembre. Au vu de cette expérience, de ses avantages (réintroduction d'un flux de circulation dans le quartier) et inconvénients (suppression du stationnement bilatéral entre le square Gabriel Pierné et la rue des Beaux-Arts) une décision sera prise sur le devenir de ce dispositif qui pourrait être maintenu jusqu'à la fin 2017 et la réouverture de la rue Mazarine à la circulation.

Des **opérations de marquage au sol** ont été réalisées pendant l'été dont un 20 km/h ajouté devant l'école maternelle de la rue Saint-André-des-Arts.

Réouverture du square Félix-Desruelles

Le square Félix Desruelles, actuellement fermé en raison des travaux de rénovation de l'église Saint-Germain-des-Prés, rouvrira ses portes à la fin du mois de septembre. La stèle des tout petits enfants juifs déportés, déplacée temporairement dans le square Laurent Prache, y sera réinstallée.

Rénovation du réseau de la CPCU

A la demande du Maire du 6e, **la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain a engagé des travaux de rénovation de son réseau** pour éviter à l'avenir les incidents qui se sont multipliés ces dernières années avec pour conséquence des fermetures de voies inopinées pendant plusieurs semaines.

Des travaux ont été réalisés rue de Vaugirard, principalement devant le Sénat, et boulevard Raspail, entre la rue de Rennes et la rue de Sèvres. Un phasage spécifique a été mis en place pour ne pas perturber la tenue du Marché découvert Raspail sur le terre-plein central les mardis, vendredis et dimanches matins.

La rue de Vaugirard devrait à nouveau être concernée par ces travaux à partir de la rentrée. Une mise à sens unique sera probablement nécessaire entre la rue Guynemer et le boulevard Raspail. Une information spécifique sera faite pour les riverains.

Installations de gaz

Un seul **chantier GRDF** a concerné le 6e cet été. Celui-ci s'est déroulé rue Madame dans sa partie comprise entre la rue de Fleurus et la rue de Vaugirard.

Réseau Eau de Paris

Eau de Paris a engagé des travaux de renouvellement de son réseau d'eau potable rue de Rennes. Trois emprises ont vu le jour en partie sur trottoir. Ces travaux s'achèveront fin novembre juste avant les fêtes de fin d'année.

FOCUS sur les quartiers Monnaie et Notre-Dame-des-Champs

L'AMÉNAGEMENT DE NOS QUARTIERS

Végétalisation des places Saint-Michel et Saint-André-des-Arts

A l'occasion de l'édition 2015 du budget participatif, 3 projets avaient été retenus par les habitants du 6e lors du vote qui s'était déroulé du 10 au 20 septembre. Il s'agissait de l'aménagement du terre-plein central du boulevard Raspail, de la semi-piétonisation de la rue Vavin et du verdissement des places Saint-Michel et Saint-André-des-Arts.

Ce dernier projet, dont l'association « Avenir Quartier Latin » est à l'origine, a permis l'installation de plantes et d'arbustes en pots sur les places Saint-André-des-Arts et Saint-Michel.

Le projet de semi-piétonisation temporelle de la rue Vavin a été mise en œuvre par la Direction de la Voirie. **Quant à l'aménagement du boulevard Raspail, un groupe de travail examine actuellement le projet, lequel devrait voir le jour au 2e semestre 2017.**

Propreté : une colonne à verre enterrée dans le 6e

Des colonnes à verre enterrées ont vu le jour ces derniers mois à Paris. **La première réalisée dans le 6e se situe place Camille Jullian, à l'angle de la rue d'Assas et de l'avenue de l'Observatoire.** Sa contenance est trois fois supérieure aux collecteurs de verre présents sur le domaine public.

Ouverture nocturne du jardin des Grands Explorateurs

En avril dernier, la Maire de Paris a pris la décision, sans aucune concertation avec les Mairies d'arrondissement et encore moins avec les riverains, d'ouvrir un certain nombre de jardins, dont le jardin des Grands Explorateurs, la nuit les week-ends de mai et juin et 7j/7 pendant tout l'été.

Cette décision a été prise contre l'avis du Maire du 6e arrondissement, lequel avait pourtant rappelé la précédente expérimentation malheureuse de 2012. Jean-Pierre LECOQ a immédiatement fait part de ses plus grandes réserves à la Maire de Paris en indiquant que cette mesure générerait inévitablement des nuisances pour les riverains.

Au cours de l'été, un certain nombre de dégradations ont été constatées (lampadaires, statues, pelouses). Le moment est venu de faire le bilan exhaustif de cette ouverture nocturne du jardin des Grands Explorateurs.

Si vous avez constaté des débordements ou dégradations, vous pouvez nous en faire part en adressant vos messages au courriel suivant : mairie6@paris.fr
La Mairie du 6e ne manquera pas d'adresser tous les signalements qui lui parviendront à la Mairie de Paris.

Journée sans voiture : dimanche 25 septembre

La Mairie de Paris organise pour la deuxième année une journée sans voiture le dimanche 25 septembre de 11 heures à 18 heures. A noter que le périmètre concerné cette année est plus large que celui de 2015.

Cette information a notamment pour objet d'anticiper les mesures de restriction de circulation pour celles et ceux qui souhaiteraient utiliser leur véhicule ce jour.

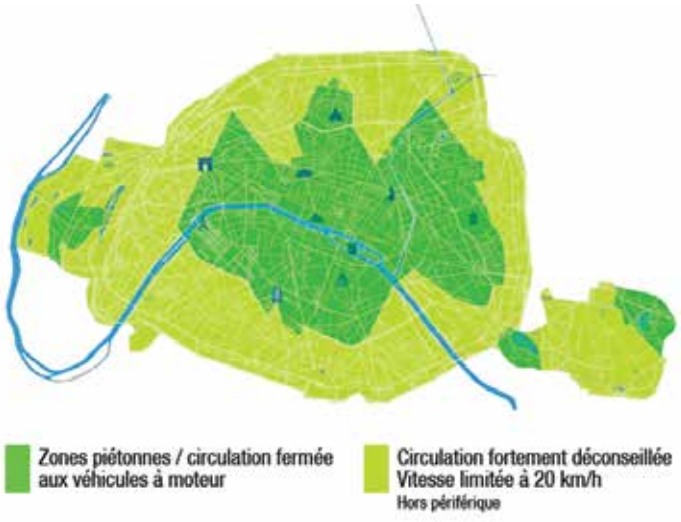

UN 6e ARRONDISSEMENT CONNECTÉ

Surfer en haut débit gratuit dans le 6e

La Mairie du 6e arrondissement et le Groupe AFONE Infrastructure ont noué au premier semestre 2016 un partenariat qui a permis de couvrir en totalité le 6e d'un réseau Wifi haut débit gratuit – WIFILIB. **Le 6e est ainsi devenu le premier arrondissement parisien connecté.**

Une infrastructure a été déployée dans des lieux d'activité économique, une centaine de commerces au total, offrant une couverture très large dans tout l'arrondissement.

Tous les commerçants du 6e vont ainsi bénéficier d'un outil de communication digitale performant et adapté permettant de renforcer l'attractivité économique de l'arrondissement. Cette infrastructure doit également permettre de développer un service qui répondra gratuitement aux attentes de tous les publics en particulier les nombreux touristes étrangers qui fréquentent l'arrondissement.

Le projet prévoit un déploiement de services innovants pour les commerçants. **La réouverture prochaine du Marché Saint-Germain, avec l'installation de grandes enseignes comme Apple, Nespresso, Marks and Spencer ou Uniqlo, devrait bénéficier de ces services. Une plate-forme de services aux citoyens sera développée dans les prochaines semaines avec l'envoi de messages liés aux nombreux événements municipaux tels que les manifestations culturelles et autres événements ayant lieu sur l'espace public.**

Comment utiliser WifiLib ? sélectionner sur son équipement (smartphone, tablette, PC) _WifiLib_HAUT_DEBIT_GRATUIT, télécharger l'application WifiLib et s'inscrire sur www.wifilib.com, puis surfer en haut débit gratuitement.

Le 6e expérimente "vie de quartier" en septembre

Vie de Quartier est la première application de rencontre entre le client et le commerçant de proximité. Qui n'a jamais désespérément recherché un fleuriste ou une bouteille de vin dans le quartier d'un ami pour un dîner improvisé ? Qui n'aimerait pas connaître à tout moment les promotions, événements ou actualités en cours dans son quartier avant d'aller faire ses courses ? Comment ça marche ? Le commerçant de proximité s'inscrit sur *Vie de Quartier* et crée sa vitrine virtuelle en renseignant ses coordonnées, horaires, et catégories de produits vendus. Ainsi, le client peut trouver à tout moment un commerce de proximité, représenté par des pastilles de couleur apparaissant sur la carte de l'application : vert c'est ouvert, rouge c'est fermé !

Venez nous rencontrer lors du vide-grenier des 17 et 18 septembre prochains dans votre arrondissement, et tentez de gagner un sac de course Vie de Quartier en ajoutant les commerçants du 6e à vos favoris sur l'application ! Nous tirerons au sort 20 heureux gagnants !

Lancement de "Passerelle Assist'Aidant" avant l'été

La question des Aidants familiaux est un véritable sujet de société qui concerne chacun d'entre nous. Nous pouvons tous devenir des aidants familiaux à un moment de notre vie. Or on ne nait pas Aidant familial, on le devient par nécessité.

Les études faites sur les Aidants familiaux montrent qu'ils ressentent souvent une grande inquiétude pour l'avenir, souffrent d'épuisement et d'un fort manque de reconnaissance.

S'il existe des solutions pour les accompagner, il s'agit souvent de plateformes de répit, d'accueils de jour comme le Centre d'Accueil Saint-Germain au 17 rue du Four, de cafés des aidants ou de groupes de parole. Toutes ces solutions se trouvent en dehors de leur domicile, or nous savons que les Aidants familiaux les plus fragiles restent chez eux.

C'est à partir de ce constat qu'est né « Passerelle Assist'Aidant », un Réseau de soutien aux Aidants familiaux qui intervient à leur domicile. Ce dispositif novateur, issu d'une initiative de la Mairie du 6e, a été mis en place dans les six premiers arrondissements de Paris en partenariat avec la Plateforme Autonomie Paris Saint Jacques. Ce réseau a obtenu les financements du Département de Paris, de l'Agence régionale de la Santé et de la Caisse d'assurance vieillesse d'Ile-de-France.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le N° unique gratuit 0 805 023 023.

À NOTER

Soyez à la page... inscrivez-vous aux infolettres de la Mairie du 6e

Connectez-vous gratuitement à l'actualité de la Mairie du 6e et de l'arrondissement : conseil d'Arrondissement, CICA... en vous inscrivant au **Fil de l'actu**.

Grâce au **Fil des évènements**, vous serez également avertis des rendez-vous culturels de la Mairie du 6e.

Pour se faire : www.mairie6.paris.fr

LES TRIBUNES POLITIQUES

Majorité municipale du 6e

Les Républicains et Apparentés

La Mairie de Paris ne s'intéresse qu'à son image

Les Parisiens sont-ils encore les habitants de la capitale ou sont-ils devenus les figurants des opérations de communication de la Mairie de Paris ? On peut légitimement se poser la question.

En effet, la plupart des initiatives de la ville ne sont destinées qu'à produire des « images » destinées à valoriser l'image de la Mairie de Paris.

Les dessins préfigurant les berges de la rive droite « libérée des voitures » ressemblent à ces publicités de programmes immobiliers, avec de la verdure, des fleurs et des familles marchant en se tenant la main ou pique-niquant sur des pelouses bien vertes et une Seine bleue… La propagande communiste dans ses grandes heures n'aurait pas fait mieux.

La fan zone du Champ de Mars avait pour objectif de produire des « images » d'une jeunesse rassemblée aux yeux des télévisions du monde entier. Mais à quel coût ? Outre les neuf millions d'euros dépensés dans cette opération par la Mairie de Paris, entre 1500 et 3000 policiers et gendarmes ont été mobilisés presque tous les jours pendant plus d'un mois pour sécuriser la zone, retirant à la Province des effectifs importants. La France aurait du prétexter l'état d'urgence pour ne pas se plier aux caprices de l'UEFA, qui ne garde que les bénéfices sans supporter les dépenses.

« Journée sans voiture », « nuit des débats », « Conseil de la nuit », « Paris Plage », « nuit blanche », accueil des migrants, conférences sur l'environnement… Il n'y a pas une semaine sans une initiative politiquement correcte.

Pendant ce temps, Paris n'a jamais été aussi sale. L'entretien de la voirie ou du mobilier urbain et le désherbage des allées ont disparu, donnant à nos rues un sentiment d'abandon. Les affreuses corbeilles à papier sont tordues ou éventrées. Les chantiers aux hideuses palissades vertes se multiplient et restent pendant des semaines après l'achèvement des travaux.

Mais il est vrai que nettoyer une rue ou désherber une allée ne génère pas de reportage dans les Médias.

Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Conseiller régional d'Île-de-France
Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris
Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire
Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement
Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement
Apparentée : **Arielle BEAUCAMPS,** Adjointe au Maire

UDI

Pour les parisiens, la rentrée s'annonce difficile…

Dès leur retour de vacances, les parisiens vont être confrontés à une série de difficultés inédites et plutôt inquiétantes : d'abord, pour certains d'entre eux, le risque de voir disparaître l'arrondissement auquel ils sont très attachés ; ensuite, pour tout le monde, la fermeture des voies sur berges de la rive droite, qui va entraîner encombrements et pollution ; enfin, l'incapacité à régler le problème de l'afflux des migrants. Sans oublier le projet de réforme de la restauration scolaire, qui risque de faire baisser la qualité des repas servis aux enfants tout en augmentant les tarifs réclamés aux parents.

Autant de décisions prises autoritairement par la Maire de Paris, sans consultation préalable des parisiens ni réel débat démocratique : un vrai "49,3" municipal !

Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement
Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement
Apparenté : **Olivier PASSELECQ,** Adjoint au Maire
Fédération Nationale des Élus Républicains et Radicaux (FNERR)

Modem

Modification du PLU : peut mieux faire

Le 4 juillet 2016, le Conseil de Paris a modifié le Plan d'Urbanisme. Si nous partageons la priorité donnée au logement, ni la méthode, ni les résultats ne nous semblent à la hauteur des enjeux.

Sur la méthode, la ville méprise la consultation des maires d'arrondissement.

Sur les résultats, le PLU modifié ne prévoit que 36 réserves de logement intermédiaire pour 385 réserves de logement social et limite le logement intermédiaire aux zones qui ne sont pas en déficit de logement social.

Pourquoi une si faible incitation à construire du logement intermédiaire, notamment dans les arrondissements où la pression des loyers est très forte ? La complémentarité entre logement social et logement intermédiaire est le seul vrai garant de la mixité sociale et du maintien des classes moyennes dans Paris. Le nouveau PLU ignore complètement cette nécessité.

Nous regrettons l'obstination d'Anne Hidalgo à vouloir construire une ville hostile aux classes moyennes.

Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
Marielle DE SARNEZ, Députée européenne, Conseillère de Paris

Groupe Socialiste

Restauration scolaire :

Je me réjouis du projet de création d'un établissement public dédié d'ici 2018 parce qu'il permettra d'offrir à tous les enfants au même prix qu'aujourd'hui un repas équilibré avec 50 % minimum de produits labellisés bio. Bien sûr, la Mairie de Paris s'engage à ce qu'une structure de concertation par arrondissement soit maintenue.

Lutte contre la pollution :

Selon un récent sondage IFOP, 92% des Parisiens sont favorables au projet de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. L'aménagement des berges de Seine rive droite y contribuera.

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement

Le bulletin d'information de la mairie du 6e de Paris- 6ième infos - N° 36 - SEPTEMBRE 2016 - Publication périodique gratuite réalisée par le service communication de la mairie du 6e - 78 rue Bonaparte - 75270 Paris cedex 06 - Dépôt légal déc. 2001 - ISSN : 1623-50 95 - Directeur de la publication : Jean-Pierre Lecoq - Photos: Mairie du 6e et Fotolia - Distribution par boîtage: société Proximes communication - Impression : Baugé Imprimeur - Disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur : www.mairie6.paris.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.